



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E34833

VALABLE JUSQU'AU

18/04/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/07/2025
50 000

Raison sociale : ENT BERNARD POTIER.ANCIEN.ENT. R.PERROT

101 FAUBOURG DE LA BARATTE
58000 NEVERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS B 311 665 913

Téléphone : 03 86 61 02 25

Fax : 03 86 57 68 65

Portable : 06 81 51 62 01

Siret : 311 665 913 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0012398 0

Site Internet :

E-mail : sarl.bernard.potier@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 3685427804

Responsabilité légale :

BRISSARD SABINE DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 3685427804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	13/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/03/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	13/03/2025
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	07/04/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	26/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.